



## Commissions Aménagement du Territoire et de la Ruralité - Développement Durable

Lundi 28 septembre 2020  
18h30

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

### Ordre du jour :

- Le règlement du fonds de concours ;
- AAP « Aménagez un coin de verdure » ;
- Compte rendu de la rencontre pour la construction d'une politique agricole territoriale ;
- Périmètre de protection atmosphérique : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos ;
- AAP Fonds Mobilités Actives (Aménagements cyclables) ;
- Savoir Rouler à vélo ;
- Questions diverses.

## Le règlement du fonds de concours



Règlement fonds  
de concours

## AAP à Projets 2019/2020 « Aménagez un coin de verdure pour la pluie »



AAP Coin de  
verdure

## AAP à Projets 2019/2020 « Aménagez un coin de verdure pour la pluie »

- L'agence de l'eau lance un appel à projets qui vise tout projet de désimperméabilisation et de végétalisation pour gérer les eaux de pluie des cours d'école, collège, lycée et université, intégrant un volet pédagogique sur le cycle de l'eau.
- Réponse à l'AAP validé en Commission le 19 septembre 2019 et validation en conseil le 27 février 2020.
- Cet appel à projets représente une triple opportunité pour le territoire :
  - D'améliorer les aménagements liés à la gestion de l'eau sur l'ensemble des établissements primaires (désimperméabilisation et création d'espaces verts, de potager, de zone de plantations spontanées, d'aires de compostage et de système de récupération des eaux pluviales...);
  - D'engager des actions d'animation pédagogique de sensibilisation à la gestion de l'eau au sein de ces établissements ;
  - De sensibiliser le grand public à la gestion de l'eau en communiquant sur ce dispositif.
- Les 5 établissements scolaires concernés (écoles de Brissac, Cazilhac, Ganges, Sumène et Saint-Bauzille-de-Putois), représentés par leur direction, seront associés à l'étude et à l'élaboration du projet d'animation.
- Montant prévisionnel: 30000€ HT (notification Agence de l'eau 21 000€).

## Projet de territoire : Compte rendu de la rencontre pour la construction d'une politique agricole territoriale du 22/09



CR Rencontre  
agricole 22\_09\_202

## Périmètre de protection atmosphérique (PPA) : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos

### Périmètre de protection atmosphérique : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos

- Prime acquisition vélos : Aide à l'achat de vélos pour les particuliers;
  - Réflexion sur les critères du règlement d'intervention
- Quelques éléments de contexte :
- Selon une enquête dédiée de l'Ademe en 2016 administrée via le GART (380 réponses)
- Le public ciblé est clairement un public composé de CSP + avec 47 % de cadres.

#### Classe-âge INSEE

Taux de réponse : 100%

Classe-âge	Nb	Pourcentage
15 - 19 ans	2	0,5%
20 - 29 ans	8	2%
30 - 39 ans	60	16%
40 - 49 ans	91	24%
50 - 59 ans	116	31%
60 ans et plus	103	27%
<b>Total</b>	<b>380</b>	

#### Votre Catégorie Socio Professionnelle :

Taux de réponse : 100%

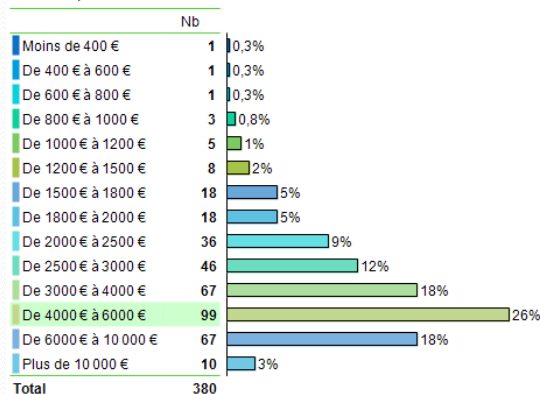
Catégorie Socio Professionnelle	Nb	Pourcentage
Cadres et professions intellectuelles supérieures	180	47%
Retraité	81	21%
Employés	60	16%
Professions Intermédiaires	25	7%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	15	4%
Au foyer	7	2%
Ouvriers	6	2%
Scolaire	2	0,5%
Demandeur d'emploi	2	0,5%
Etudiant	2	0,5%
Agriculteurs exploitants	0	0%
<b>Total</b>	<b>380</b>	

## Périmètre de protection atmosphérique : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos

- La part importante de CSP + est confirmée par l'analyse des tranches de revenus. 21% des bénéficiaires ont des revenus supérieurs à 6 000 € / mois, soit plus du double de la moyenne nationale. Par ailleurs, la moyenne de revenus des bénéficiaires d'aides à l'achat s'établit à 4350 € / mois.

Dans quelle tranche de revenu mensuel net se situe votre ménage ?

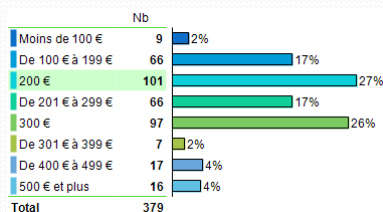
Taux de réponse : 100%



## Périmètre de protection atmosphérique : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos

- Prix d'achat :
- 80% des VAE sont achetés chez des revendeurs spécialisés.

Le montant de l'aide : Avec un montant moyen d'aide à l'achat de 246 €, le reste à charge pour l'utilisateur est d'environ 1 220 €.



	Moins de 500 €	De 500 € à 999 €	De 1 000 € à 1 499 €	De 1 500 € à 1 999 €	De 2 000 € à 2 999 €	3 000 € et plus	Total
Chez un vélociste agréé indiqué par la collectivité	5	10	51	43	21	1	131
Chez un vélociste indépendant de mon choix	5	15	41	48	59	7	175
Au sein d'une grande surface spécialisée (Decathlon, Go Sport, ...)	14	26	8	4	0	0	52
Au sein d'une grande surface alimentaire (Carrefour, Auchan, ...)	0	2	0	0	0	0	2
Autre	6	6	5	1	0	2	20
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>59</b>	<b>105</b>	<b>96</b>	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>380</b>

51% des acquisitions > 1499 €

Seul 34,4% des acquisitions de vélos s'effectuent chez un vélociste agréé indiqué par la collectivité.

## Périmètre de protection atmosphérique : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos

- Quant à la mise à disposition, plusieurs principes sont retenus :
- Dans 71% des cas l'accès à la subvention s'effectue contre remboursement sur facture à l'administré... dans 5% des cas l'aide à l'achat se matérialise par une réduction immédiate chez le revendeur de VAE. Le vélociste est directement payé par la collectivité dans ce cas de figure.

## Périmètre de protection atmosphérique : acquisition de vélo et règlement d'aide pour l'acquisition de vélos

- Acquisition de VAE a pour but de proposer aux agents un nouveau moyen d'effectuer leurs déplacements professionnels, qui se font parfois sur des distances assez courtes, à l'intérieur de Ganges ou entre Ganges et les communes voisines par exemple. Sur ces courts trajets très facilement réalisables en VAE, les agents ne seront plus contraints d'utiliser leur véhicule personnel thermique. De plus, disposer de vélos « logotisés » et les faire circuler sur le territoire permettra d'améliorer la visibilité auprès des habitants des actions réalisées par la Communauté de Communes en faveur des mobilités actives et de susciter des changements de comportements.

## AAP Fonds Mobilités Actives : Aménagements Cyclables

### AAP Fonds Mobilités Actives : Aménagements Cyclables

- Rappel des enjeux de liaison du schéma mode actifs de la Communauté de Communes
- Comment développer la pratique utilitaire?
  
- Assurer des liaisons efficaces et sécurisées à l'échelle intercommunale
- Assurer des liaisons structurantes entre les 3 pôles de Ganges, Sumène et Saint-Bauzille: s'appuyer sur la V85 existante;
- Mettre en œuvre un réseau maillé au sein de ces 3 centralités;
- Assurer des liaisons fonctionnelles vers les pôles générateurs de flux
- Développer des liens sécurisés pour l'accès aux établissements scolaires (collège Louise Michel notamment)

## AAP Fonds Mobilités Actives : Aménagements Cyclables

### Opportunité - AAP Aménagements Cyclables

L'objectif de ce nouvel appel à projets, piloté par le **ministère chargé des transports**, est de soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire **pour débloquer des aménagements cyclables identifiés comme nécessaires**, notamment dans les **secteurs à enjeu pour les mobilités du quotidien mais perçus comme coûteux du fait de leur ampleur**. Ils devront, en articulation avec les autres modes de transports (train, bus, cars...) permettre de relier des zones d'emploi, d'habitat, notamment social, et d'éducation et **de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux**. L'appel à projets a également pour objectif d'inciter à la pérennisation des pistes cyclables de transition lorsque leur bilan le justifie.

=> discontinuité linéaire entre deux aménagements cyclables existants ou entre un pôle et un aménagement cyclable existant. La discontinuité linéaire peut s'étendre sur 2 km (en milieu urbain) à **3 km (en milieu rural)**.

- Taux d'intervention entre 40 et 50%

L'aide demandée et accordée ne pourra être **inférieure à 100 000 € par projet**.

**Plans de situation nécessaire au dépôt de dossier** : « Le projet présenté devra avoir fait l'objet a minima d'études préliminaires »

Présentation de la politique cyclable dans laquelle s'inscrit le projet (dont le(s) schéma(s) cyclable(s) du territoire)

Plan de localisation du projet dans le schéma cyclable

Plan de localisation du projet dans les aménagements cyclables existants

Plan de localisation des principaux générateurs de flux de mobilité desservi par l'itinéraire/le projet (zones d'activités, zones d'habitat, équipements scolaires ou universitaires, équipement sportifs, centres commerciaux, quartier cœur de ville, quartier sensible, ...)

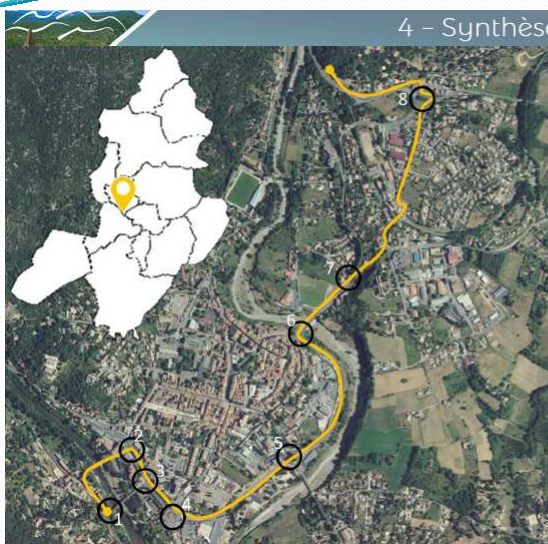
Dépôt de dossier le 30 octobre 2020



Offre Evopods

## AAP Fonds Mobilités Actives : Aménagements Cyclables

### 4 - Synthèse, constats, enjeux et pistes d'action



Secteur à enjeux : de Cazilhac à la Voie Verte / Ganges

Objectifs :

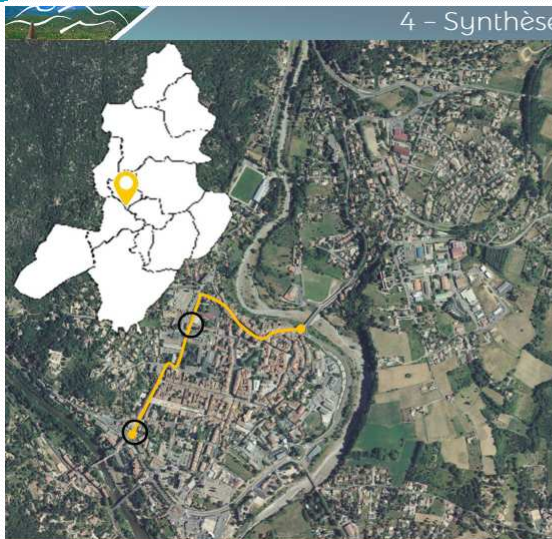
- ✓ Créer un cheminement sécurisé entre le Pont-Vieux (côté Cazilhac) et le début de la voie Verte :
  - Prendre en compte les aménagements existants (Avenue de la Gare, Rocade RD999) et à venir (Projet CD34 – Liaison via rue des Iris)
  - Sécuriser les points noirs (traversée, rond-point, carrefours, etc.)
  - Assurer la continuité de l'infrastructure tout au long du linéaire

○ Points noirs : carrefour, rond-point



## AAP Fonds Mobilités Actives : Aménagements Cyclables

4 - Synthèse, constats, enjeux et pistes d'action



Secteur 2 : Liaison Collège Louise Michel

Objectifs :

- ✓ *Créer une desserte sécurisée pour le collège*
  - *Prendre en compte les aménagements existants*
  - *Sécuriser les points noirs*
  - *Implanter une signalétique dédiée afin de guider les cyclistes vers le collège*

○ Points noirs : carrefour, rond-point

Savoir Rouler A Vélo (SRAV)

## Savoir Rouler A Vélo (SRAV)

- « Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.
- En 10 heures, le "Savoir Rouler" à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans de : Devenir autonome à vélo,
- 1ère étape : Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo.  
Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- 2ème étape : Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.  
Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- 3e étape : Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle  
Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.
- 

## Savoir Rouler A Vélo (SRAV)

- Proposition d'intervention :

- Conférence générale sur un niveau de classes ou sur une école :  
Sensibilisation à la sécurité routière, éléments de sécurité, savoir se comporter à vélo

S'appuie sur le livret pédagogique pour un premier repérage par l'élève de son niveau de connaissance et de maniabilité du vélo

- les 3 étapes sont possibles sur l'ensemble de l'année scolaire, en fonction du niveau des enfants

=> 5 sessions sont prévues sur 2020 et 10 en 2021.

## Questions diverses

- AMI Guichets Uniques du Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (SPIRE).



## Commissions Aménagement du Territoire et de la Ruralité - Développement Durable

Lundi 28 septembre 2020  
18h30

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises